

Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrière, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 322 — TELEPHONE

ARRESTATION D'UN CAMBRIOLEUR

Dans la nuit de vendredi à samedi, vers une heure du matin, MM. Dussart-Accou, fabricant de cycles, demeurant boulevard de la République, prévenant des agents que des cambrioleurs se trouvaient dans leur fabrique, rue Cornette.

Les agents s'y rendirent et se trouvèrent en présence de plusieurs individus dont l'un était porteur d'une bougie.

Tous prirent la fuite à la vue des agents, mais l'un d'eux, Joseph Florin, âgé de 22 ans, peintre, sans domicile fixe, expulsé de France, fut rejoint et conduit au dépôt du 1er arrondissement.

Une grande pince en fer de un mètre de longueur, a été trouvée sur les lieux.

LES FUTURS ENRAGES

Dans la tournée du vendredi 27 mai, le service de la fourrière a capturé dix chiens et dressé deux conventions.

Admissions aux chiens qui ont été enrégistrés et dont les noms ont été inscrits sur les listes. Ce sera pour les chiens enrégistrés de plus dans la ville, grâce à l'imprévoyance de nos administrateurs.

CONCERTS PUBLICS

Un concert sera donné par la Société Philharmonique de Jean-Ghislain, le dimanche 29, de quatre heures et demie à six heures et demie du soir, sur la place du Fontenoy.

— D'autre part, un concert sera donné par la Fanfare Delattre à la même heure, mais au parc Barbier.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les rôles relatifs à la taxe municipale sur les chiens sont déposés chez M. le receveur municipal et mis en recouvrement à partir de ce jour.

PRIMES AUX MENAGES

Aujourd'hui dimanche 29 mai, aura lieu dans la salle des fêtes de la rue de l'Indépendance, à quatre heures du soir, la distribution annuelle des primes aux ménages les mieux tenus.

LE BON PICHON

Vendredi, quatre cents kilos de poisson ont été reconnus impropres à la consommation par l'inspecteur sanitaire.

VACCINATIONS PUBLIQUES

La septième séance de vaccinations publiques et gratuites aura lieu aujourd'hui dimanche 29 mai, de neuf à onze heures du matin, place Notre-Dame et rue des Lignes.

Les personnes qui ont déjà été vaccinées au cours des précédentes séances, sont invitées à s'y présenter pour la vérification des résultats de l'opération.

XME FETE DU TIR FRANCAIS

Un Match International Franco-Anglais Nous avons annoncé il y a quelque temps, qu'au cours de la grande journée anglaise, le jeudi 16 juin prochain, sera disputé un match franco-anglais de tir réduit qui promet d'être fort intéressant en raison de la valeur des équipes en présence.

Ce match où chaque « team » sera représenté par dix tireurs, va mettre aux prises la « Minuterie » anglaise et la « Grande Braconnerie » française.

Le tir sera organisé par la Fédération des Sociétés de Tir de France et de la Région du Nord et du Pas-de-Calais.

Ceci la composition de chaque équipe :
Minuterie anglaise : MM. Pinn de Wandsworth ; Griffiths, de Londres ; Bart, de Londres ; Plater, de Barnes ; Parberry, de Sheffield ; Hallan, de Brimfield ; Helys, de Taunton ; Greener, de Harborne ; Kemp, de Southport ; Cole, de Bradford ; Suppleant, M. Lowe, de Rothley.

Association française : MM. A. Courquin, de Lille ; Baudrin, de Reims ; Chérouin, de Douai ; Dierckx, de Blédenqueux ; Datrieux, de Valenciennes ; Ed. R. Renard, de Roubaix ; L. Jovenet, de Douai ; Paul, de Mazingarbe ; Colette, de Lens ; Suppléants : MM. Gerbelot, d'Aniche ; Moisselin, de Cambrai ; Cabaret, de Calais ; Dewailly, d'Hem.

Je tiens d'abord à vous remercier d'avoir signalé à nos concitoyens, par votre lettre ouverte à Monsieur le maire de Roubaix, la façon irrégulière avec laquelle il a procédé à la formation des unités de classes pour l'Exposition internationale du Nord de la France (Roubaix 1911).

Je tiens également à compléter votre information en mettant les faits exactement au point. Vous diriez donc votre lettre :

« Dans sa ville natale, à l'Exposition de Roubaix, M. Victor Vaisnier sera-il député à la présidence de la classe 40 (parfumerie), par un fabricant de savon, ou, comme il a fait prévoir M. le président du groupe ? »

A la réunion du 12 mai courant (Chambre de Commerce), voici les faits tels qu'ils sont passés devant moi, et devant les membres de l'exposition, un exposant de la classe 40 (parfumerie), le fabricant de savon industriel de Lille et moi-même : donc, quatre personnes présentes devant M. le président du groupe 4, lequel a devant nous, nommé M. Vaisnier, comme président de la classe 40 (parfumerie), le fabricant de savon industriel de Lille dont il est question qui, sans aucune hésitation, a accepté séance tenante, bien que sa place n'ait été prise que par la classe 47, boulangerie, et de l'épicerie, comme vous le dites en toute loyauté.

Je profite de cette occasion pour vous informer, ainsi que nos concitoyens, qu'en raison du passe-droit qui m'a été fait dans cette classe 40, à la présidence de la classe 40 (parfumerie), j'ai résolu, tout à fait irrévocablement, de ne participer en rien que ce soit à l'Exposition de Roubaix 1911.

Je laisse à tous le soin d'apprécier ma résolution.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Victor VAISSIER.

Je tiens d'abord à vous remercier d'avoir signalé à nos concitoyens, par votre lettre ouverte à Monsieur le maire de Roubaix, la façon irrégulière avec laquelle il a procédé à la formation des unités de classes pour l'Exposition internationale du Nord de la France (Roubaix 1911).

Je tiens également à compléter votre information en mettant les faits exactement au point. Vous diriez donc votre lettre :

« Dans sa ville natale, à l'Exposition de Roubaix, M. Victor Vaisnier sera-il député à la présidence de la classe 40 (parfumerie), par un fabricant de savon, ou, comme il a fait prévoir M. le président du groupe ? »

A la réunion du 12 mai courant (Chambre de Commerce), voici les faits tels qu'ils sont passés devant moi, et devant les membres de l'exposition, un exposant de la classe 40 (parfumerie), le fabricant de savon industriel de Lille et moi-même : donc, quatre personnes présentes devant M. le président du groupe 4, lequel a devant nous, nommé M. Vaisnier, comme président de la classe 40 (parfumerie), le fabricant de savon industriel de Lille dont il est question qui, sans aucune hésitation, a accepté séance tenante, bien que sa place n'ait été prise que par la classe 47, boulangerie, et de l'épicerie, comme vous le dites en toute loyauté.

Je profite de cette occasion pour vous informer, ainsi que nos concitoyens, qu'en raison du passe-droit qui m'a été fait dans cette classe 40, à la présidence de la classe 40 (parfumerie), j'ai résolu, tout à fait irrévocablement, de ne participer en rien que ce soit à l'Exposition de Roubaix 1911.

Je laisse à tous le soin d'apprécier ma résolution.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Victor VAISSIER.

Je tiens d'abord à vous remercier d'avoir signalé à nos concitoyens, par votre lettre ouverte à Monsieur le maire de Roubaix, la façon irrégulière avec laquelle il a procédé à la formation des unités de classes pour l'Exposition internationale du Nord de la France (Roubaix 1911).

Je tiens également à compléter votre information en mettant les faits exactement au point. Vous diriez donc votre lettre :

« Dans sa ville natale, à l'Exposition de Roubaix, M. Victor Vaisnier sera-il député à la présidence de la classe 40 (parfumerie), par un fabricant de savon, ou, comme il a fait prévoir M. le président du groupe ? »

A la réunion du 12 mai courant (Chambre de Commerce), voici les faits tels qu'ils sont passés devant moi, et devant les membres de l'exposition, un exposant de la classe 40 (parfumerie), le fabricant de savon industriel de Lille et moi-même : donc, quatre personnes présentes devant M. le président du groupe 4, lequel a devant nous, nommé M. Vaisnier, comme président de la classe 40 (parfumerie), le fabricant de savon industriel de Lille dont il est question qui, sans aucune hésitation, a accepté séance tenante, bien que sa place n'ait été prise que par la classe 47, boulangerie, et de l'épicerie, comme vous le dites en toute loyauté.

Je profite de cette occasion pour vous informer, ainsi que nos concitoyens, qu'en raison du passe-droit qui m'a été fait dans cette classe 40, à la présidence de la classe 40 (parfumerie), j'ai résolu, tout à fait irrévocablement, de ne participer en rien que ce soit à l'Exposition de Roubaix 1911.

Je laisse à tous le soin d'apprécier ma résolution.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Victor VAISSIER.

Manchillon prélevé dans une rue très passagère en donne 3.200.000 par gramme de fruit.

Des chiffres semblables furent trouvés pour fraises, groseilles, etc. ; ainsi que sur les salades, radis, artichauts, tomates, figues, dattes, etc. ; quant aux produits de charcuterie, milieu très favorable à la multiplication des germes, ils fournirent à l'analyse des chiffres beaucoup plus élevés dont certains même dépassèrent 100.000.000 par gramme d'aliment.

Après de telles constatations, on n'est nullement étonné des accidents toujours pénibles et souvent très graves que l'on voit apparaître avec les premières chaleurs. Il est donc logique de réclamer des commerçants, toutes les précautions nécessaires pour empêcher le retour de pareils accidents et de conseiller aux consommateurs, un usage minutieux avec une bonne eau de Javel, gommés poussant à ras du sol et qui ont pu y être souillés par des engrais.

L'ELECTRIQUE LILLE-ROUBAIX-TOURCOING

(Tramways Mongy)

Lignes du Grand Boulevard. — La Société a l'honneur d'informer le public qu'à partir du 29 courant, les tramways de Lille, Roubaix et Tourcoing, se feront, les dimanches et jours fériés, à 6 h. 30 matin au lieu de 7 heures.

De plus, le service à 10 minutes, qui ne se faisait que l'après-midi, commencera dorénavant à 9 heures 30 du matin.

LE SUCRE BEGHIN

Se reconnaît à sa blancheur, à sa fonte régulière.

UNE FETE DE JARDIN

Une fête de jardin aura lieu au Collège de jeunes filles, le dimanche 3 juin, à trois heures de l'après-midi.

AVIS. — Grande Vente réclame au COIN DORE

26, rue Nationale, LILLE. — Horlogerie et Bijouterie or, 40 % meilleur marché que partout ailleurs.

LES ŒUVRES POST-SCOLAIRES

AMICALE EVIGNE. — La commission de l'Association amicale des Anciens Elèves de l'Institut Sévigné de Roubaix rappelle à nos membres que les adhésions pour le voyage que la Fédération organise pour Roubaix le dimanche 3 juin, seront reçues jusqu'au mercredi soir 1er juin, chez Mlle Lenne, 172, rue Inkermann ; Mlle Leveugle, rue d'Ilalie, 36.

FEDERATION DES ASSOCIATIONS DES ANCIENS ELEVES DES ECOLES LAIQUES. — Le Comité de la Fédération prie les personnes desposées de prendre part à la grande excursion qu'elle organise pour Roubaix le 3 juin, de se presser à se faire inscrire dans les écoles de la ville sièges des Amicales, jusqu'au lundi soir 30 mai.

Montant de l'excursion, deux repas compris : 3e classe, 14 fr. 75 ; 2e classe, 17 fr. Heures de départ : Tourcoing, 4 h. 45 ; Roubaix, 5 heures ; Croix, 5 h. 5.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à l'école de la rue du Bois.

L'EXPOSITION DE ROUBAIX

M. Victor Vaisnier n'expose pas

Pour faire suite à la lettre que nous avons insérée dans un de nos derniers numéros, nous recevons communication de la lettre suivante :

Lettre ouverte à M. P. D'Heilimmes

Monsieur,

Je tiens d'abord à vous remercier d'avoir signalé à nos concitoyens, par votre lettre ouverte à Monsieur le maire de Roubaix, la façon irrégulière avec laquelle il a procédé à la formation des unités de classes pour l'Exposition internationale du Nord de la France (Roubaix 1911).

Je tiens également à compléter votre information en mettant les faits exactement au point. Vous diriez donc votre lettre :

« Dans sa ville natale, à l'Exposition de Roubaix, M. Victor Vaisnier sera-il député à la présidence de la classe 40 (parfumerie), par un fabricant de savon, ou, comme il a fait prévoir M. le président du groupe ? »

A la réunion du 12 mai courant (Chambre de Commerce), voici les faits tels qu'ils sont passés devant moi, et devant les membres de l'exposition, un exposant de la classe 40 (parfumerie), le fabricant de savon industriel de Lille et moi-même : donc, quatre personnes présentes devant M. le président du groupe 4, lequel a devant nous, nommé M. Vaisnier, comme président de la classe 40 (parfumerie), le fabricant de savon industriel de Lille dont il est question qui, sans aucune hésitation, a accepté séance tenante, bien que sa place n'ait été prise que par la classe 47, boulangerie, et de l'épicerie, comme vous le dites en toute loyauté.

Je profite de cette occasion pour vous informer, ainsi que nos concitoyens, qu'en raison du passe-droit qui m'a été fait dans cette classe 40, à la présidence de la classe 40 (parfumerie), j'ai résolu, tout à fait irrévocablement, de ne participer en rien que ce soit à l'Exposition de Roubaix 1911.

Je laisse à tous le soin d'apprécier ma résolution.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Victor VAISSIER.

Je tiens d'abord à vous remercier d'avoir signalé à nos concitoyens, par votre lettre ouverte à Monsieur le maire de Roubaix, la façon irrégulière avec laquelle il a procédé à la formation des unités de classes pour l'Exposition internationale du Nord de la France (Roubaix 1911).

Je tiens également à compléter votre information en mettant les faits exactement au point. Vous diriez donc votre lettre :

« Dans sa ville natale, à l'Exposition de Roubaix, M. Victor Vaisnier sera-il député à la présidence de la classe 40 (parfumerie), par un fabricant de savon, ou, comme il a fait prévoir M. le président du groupe ? »

A la réunion du 12 mai courant (Chambre de Commerce), voici les faits tels qu'ils sont passés devant moi, et devant les membres de l'exposition, un exposant de la classe 40 (parfumerie), le fabricant de savon industriel de Lille et moi-même : donc, quatre personnes présentes devant M. le président du groupe 4, lequel a devant nous, nommé M. Vaisnier, comme président de la classe 40 (parfumerie), le fabricant de savon industriel de Lille dont il est question qui, sans aucune hésitation, a accepté séance tenante, bien que sa place n'ait été prise que par la classe 47, boulangerie, et de l'épicerie, comme vous le dites en toute loyauté.

Je profite de cette occasion pour vous informer, ainsi que nos concitoyens, qu'en raison du passe-droit qui m'a été fait dans cette classe 40, à la présidence de la classe 40 (parfumerie), j'ai résolu, tout à fait irrévocablement, de ne participer en rien que ce soit à l'Exposition de Roubaix 1911.

Je laisse à tous le soin d'apprécier ma résolution.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Victor VAISSIER.

Socialistes Roubaisiers !

Votre devoir est de vous inscrire à la Coopérative « La Paix » et de vous approprier à toutes les branches de son commerce, car en même temps qu'elle vous donne des marchandises de première qualité, elle est la seule à Roubaix qui vient en aide à ses membres en grève, laisse une quote-part à la propagande socialiste et soutient, moralement et pécuniairement, le parti dans toutes les circonstances.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 28 mai 1910

Naisances. — Henri Cadusoux, place Chaplat, 23. — Achille Delaunoy, rue des Fabriques, 20. — Raymond Fava, rue du Chemin de Fer, 40. — Simone Fava, boulevard de Mulhouse, 68. — Louis, Alphonse, Henri Samain, rue de l'Espérance, 35. — Eglantine Quivrin, rue Fourcroy, cour Delmasure. — Jules Favier, 96, rue du Fort. — Denys Delaunoy, rue des Fabriques, 20. — André Happe, rue de Condé, cour Happe, 1. — Lucienne Labrecht, rue Coborn, cour Labrun.

Publications. — Lucie Pichon, épouse de Berthe Motte, sans profession, rue du Tilleul, 4. — Paul Chopard, apprenti, rue de la Confiance, 74. — Florence Debecker, rattacheuse.

Mariages. — Henri Cadusoux, place Chaplat, 23. — Achille Delaunoy, rue des Fabriques, 20. — Raymond Fava, rue du Chemin de Fer, 40. — Simone Fava, boulevard de Mulhouse, 68. — Louis, Alphonse, Henri Samain, rue de l'Espérance, 35. — Eglantine Quivrin, rue Fourcroy, cour Delmasure. — Jules Favier, 96, rue du Fort. — Denys Delaunoy, rue des Fabriques, 20. — André Happe, rue de Condé, cour Happe, 1. — Lucienne Labrecht, rue Coborn, cour Labrun.

Décès. — Paul Vermeulen, 122, rue de la Confiance, 74. — Florence Debecker, rattacheuse.

— Jacques Grouillon, rue du Collecteur, 17. — Daniel Nicolas Fichelle, 60 ans, rue de la Blanche-Porte, 27.

AVIS. — Grande Vente réclame au COIN DORE, 26, rue Nationale, LILLE. — Horlogerie et Bijouterie or, 40 % meilleur marché que partout ailleurs.

CROIX

DUCASSE DU FORT BOULLANGER. — La rue de Colmar est pleine de baraques à distractions diverses. Le quartier étant très fréquenté, il n'y a nul doute que les commerçants et forains ne fassent bonne recette.

RENTES OUVRIERES. — Georges Belpame, zingueur, 16 ans, rue de l'Ermitage, a été blessé au côté droit par suite d'une chute qu'il fit sur une plate-forme de l'établissement Holden.

PLAINTES POUR COUPS. — M. Emile Vrancaele, conducteur de travaux à Croix, rue de l'Ermitage, a porté plainte contre Bertin, Paul-Emile, journalier, boulevard Emile-Zola, 169, pour coups et blessures volontaires.

ETAT CIVIL DE CROIX. — Mariages. — Hespel Henri, employé de chemin de fer, à Fiers, et Dupriez Zélie, sans profession, à Croix, adhérents des Mutualités scolaires, et Dufort Germaine, sœur de Croix.

Décès. — Vandehede Marie, 39 ans, ménagère, rue du Petit-Boulogne, 42. — Houyoux Jean, 9 ans, rue Négrier, 28.

WATTRELOS

LA FEDERATION DES AMICALES DES ECOLES PUBLIQUES

La Fédération de Wattrelos a l'honneur d'informer le public que la fête de l'Enseignement qui concède cette année avec le 50e anniversaire des Mutualités scolaires, sera célébrée le 12 juin prochain.

Cette fête, comme celle de l'année dernière, est appelée à obtenir un énorme succès ; en voici le programme :

1. A 8 heures du matin, distribution de gâteaux aux enfants dans chaque école.

2. A midi et demi, Banquet par souscription (côté, 3 fr.), à l'école des Garçons du Centre, sous la présidence de M. Bourbon, inspecteur de l'enseignement primaire, président d'honneur de la Fédération.

3. A 4 heures et demie, Brillant Concert sur la Grand-Place, par les sociétés suivantes : Musique Municipale, Philharmonique du Centre et les Enfants de la Lyre.

4. A 8 heures, Grand Bal de famille, par invitation dans la cour de l'école des garçons du Centre.

Le Comité prie instamment tous les amis de l'école laïque de pavoiser et d'arborer le drapeau tricolore.

Les adhésions pour le Banquet sont reçues dès à présent, dans toutes les écoles.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Les contribuables sont prévenus qu'en vue de leur faciliter la libération de leurs impôts, M. Dupuy, percepteur, se rendra à Wattrelos, lundi prochain, 30 mai, de 9 heures à 5 heures.

Les réclamations de contributions seront encore reçues à la Mairie, salle de l'écrage, par le Contrôleur des Contributions directes, mardi prochain, 31 courant, de 2 à 4 heures.

TAXE SUR LES CHIENS. — Le rôle de la taxe municipale sur les chiens pour l'année 1910, est en ce moment en cours de vérification par le Contrôleur des Contributions directes, mardi prochain, 31 courant, de 2 à 4 heures.

CULTURE DU LIN. — Les cultivateurs ayant enregistré du lin sont invités à en faire la déclaration à la mairie, pour le 1er juin prochain.

IL VOULAIT BOIRE. — Henri Dubois, âgé de 41 ans, terrassier, demeurant à la « Broche » de Hestrup, a été tué par un coup de poing à Mme Dala, cabaretière, rue du Bureau, parce que celle-ci lui refusait à boire.

Il a été arrêté et sera dirigé sur Lille.

LANNOY

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine Parent et fils, Charles Nauour, âgé de quinze ans, aide-monteur, rue de l'Imprimerie, a eu le bras droit gauche écrasé en travaillant.

Douze jours de repos. — Docteur Candmond.

LYS

PRIMES A LA CULTURE DU LIN. — Les producteurs de lin devront faire leur déclaration à la Mairie avant le 1er juin.

CHEZ LES TERTURIERS D'HEM

La situation reste la même.

L'entrevue que nous avons annoncée entre les patrons et les ouvriers a eu lieu hier matin. Elle n'a donné aucun résultat. Tout est subordonné pour l'instant, pour ainsi dire, à la décision du syndicat patronal. Toutefois un patron a promis l'affichage d'un nouveau tarif lundi matin.

Un confère annonce qu'une réconciliation a eu lieu le jeudi à la sortie de six heures. Il est nécessaire croyons-nous, dans l'intérêt de la solution du conflit, de ne pas exagérer les choses.

Il est entendu que les grévistes n'aiment pas de voir confiner le travail par d'autres ouvriers ; mais jusqu'ici, aucune violence n'a été exercée, et il est permis de faire crédit aux ouvriers dont les intentions sont calmes.

VOL DE ZINC. — On a volé, dans la nuit du 25 au 26, une quantité de M. Louis Davart fermier, au Hameau des Trois Fermes, deux tuyaux de gouttière estimés dix francs. La police enquête.

GAZETTE TOURQUENNOISE

Les Grèves

CHEZ LES CANETEURS

Quinze ouvriers de la maison Lutz, place Sàstapoul, se sont mis en grève, réclament 5 centimes de plus à l'heure.

PHARMACIENS DE GARDE

Seront de garde aujourd'hui dimanche, à partir de 9 heures du matin :

M. Desnoy, 34, rue de Lille ; Monvoisin, 155, rue du Tilleul ; Delsalle, 31, rue du Sentier ; Clercq, 164, rue de Ménin.

POPULATION ETRANGERE

Mouvement de la population étrangère du 22 au 28 mai inclus :

Arrivées : 15 hommes, 5 femmes, 8 enfants. — Départs : 5 hommes, 5 femmes, 5 enfants.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 28 mai 1910

Naisances. — Paul Vermeulen, 122, rue de la Confiance, 74. — Roland Desrousseaux, rue de Rouen, 30.

— Jacqueline Grouillon, rue du Collecteur, 17. — Daniel Nicolas Fichelle, 60 ans, rue de la Blanche-Porte, 27.

AVIS. — Grande Vente réclame au COIN DORE, 26, rue Nationale, LILLE. — Horlogerie et Bijouterie or, 40 % meilleur marché que partout ailleurs.

LILLE

Un jeune homme vient de se pendre...

En face du domicile de sa maîtresse, un journalier tente de se pendre à un arbre dans les remparts.

Une tentative de suicide qui n'a causé que quelques instants d'émotion regrettable s'est produite dans la soirée de samedi dans les remparts, à proximité de la Porte de Tournai.

Un journalier, Jules P... 27 ans, demeurant chez sa mère, rue du Long-Pot, avait tenté de se pendre à un arbre dans les remparts.

Pour des motifs que nous ignorons, cette fille ne dura pas longtemps, et la semaine dernière la dame décida de cesser toute relation avec son Romeo, qui en éprouva un certain chagrin.

Cependant, ne pouvant se résoudre à cet abandon, le journalier très jeune, réussit à grimper sur le toit de la maison de sa belle et à pénétrer dans sa chambre.

Cette façon de s'imposer que elle inconsciente la dame qui signifia à tout jamais un congé définitif à P... qui s'en alla après l'intervention de plusieurs voisins.

Le père du désespéré vint chercher son fils qu'elle fit reconduire en voiture à son domicile.

Il était 7 heures environ, lorsque deux jeunes gens passant dans les remparts virent la rue du Frénellet aperçurent un individu pendu à un arbre des fortifications.

Ils s'empresèrent de couper la lianière qui enserrait le cou du pendu et de coucher celui-ci sur l'herbe.

Le médecin appelé accourut suivi d'un docteur et constata heureusement que le pendu vivait encore.

La mère du désespéré vint chercher son fils qu'elle fit reconduire en voiture à son domicile.

Il était 7 heures environ, lorsque deux jeunes gens passant dans les remparts virent la rue du Frénellet aperçurent un individu pendu à un arbre des fortifications.

Ils s'empresèrent de couper la lianière qui enserrait le cou du pendu et de coucher celui-ci sur l'herbe.

Le médecin appelé accourut suivi d'un docteur et constata heureusement que le pendu vivait encore.

La mère du désespéré vint chercher son fils qu'elle fit reconduire en voiture à son domicile.

Il était 7 heures environ, lorsque deux jeunes gens passant dans les remparts virent la rue du Frénellet aperçurent un individu pendu à un arbre des fortifications.

Ils s'empresèrent de couper la lianière qui enserrait le cou du pendu et de coucher celui-ci sur l'herbe.

Le médecin appelé accourut suivi d'un docteur et constata heureusement que le pendu vivait encore.

La mère du désespéré vint chercher son fils qu'elle fit reconduire en voiture à son domicile.

Il était 7 heures environ, lorsque deux jeunes gens passant dans les remparts virent la rue du Frénellet aperçurent un individu pendu à un arbre des fortifications.

Ils s'empresèrent de couper la lianière qui enserrait le cou du pendu et de coucher celui-ci sur l'herbe.

Le médecin appelé accourut suivi d'un docteur et constata heureusement que le pendu vivait encore.

La mère du désespéré vint chercher son fils qu'elle fit reconduire en voiture à son domicile.

Il était 7 heures environ, lorsque deux jeunes gens passant dans les remparts virent la rue du Frénellet aperçurent un individu pendu à un arbre des fortifications.

Ils s'empresèrent de couper la lianière qui enserrait le cou du pendu et de coucher celui-ci sur l'herbe.

Le médecin appelé accourut suivi d'un docteur et constata heureusement que le pendu vivait encore.

La mère du désespéré vint chercher son fils qu'elle fit reconduire en voiture à son domicile.

Il était 7 heures environ, lorsque deux jeunes gens passant dans les remparts virent la rue du Frénellet aperçurent un individu pendu à un arbre des fortifications.

Ils s'empresèrent de couper la lianière qui enserrait le cou du pendu et de coucher celui-ci sur l'herbe.

Le médecin appelé accourut suivi d'un docteur et constata heureusement que le pendu vivait encore.

La mère du désespéré vint chercher son fils qu'elle fit reconduire en voiture à son domicile.

Confortablement installé dans une mignonne voiture à deux roues, traînée par un jeune cheval, S... prit la route de Lille, où il arriva vers 6 heures et demie du soir.

En passant place St-Martin, le jeune voleur commut une imprudence qui devait le perdre. Ne sachant où « bazarder » l'attelage, il demanda à un militaire qui passait s'il ne connaissait pas une personne susceptible de lui acheter son cheval et sa voiture.

Soupponnant un vol, le militaire avisa la police, qui appréhenda le jeune pâtissier, qui fut écroué au violon du 2e arrondissement.

Le patron de S... avisé téléphoniquement, arriva à Lille dans la soirée et reprit possession de son attelage.

Je ne fume que le NIL

ARRONDISSEMENT DE LILLE

RONCE I

TOMBE DE SA VOITURE

Un accident qui n'aura pas heureusement de suites graves est survenu rue Alexandre III.

Un porteur de pain de la Coopérative l'Union de Lille, Théophile Leveux, âgé de 55 ans, a glissé en descendant de sa voiture et est tombé sur la chaussée.

Dans sa chute, le